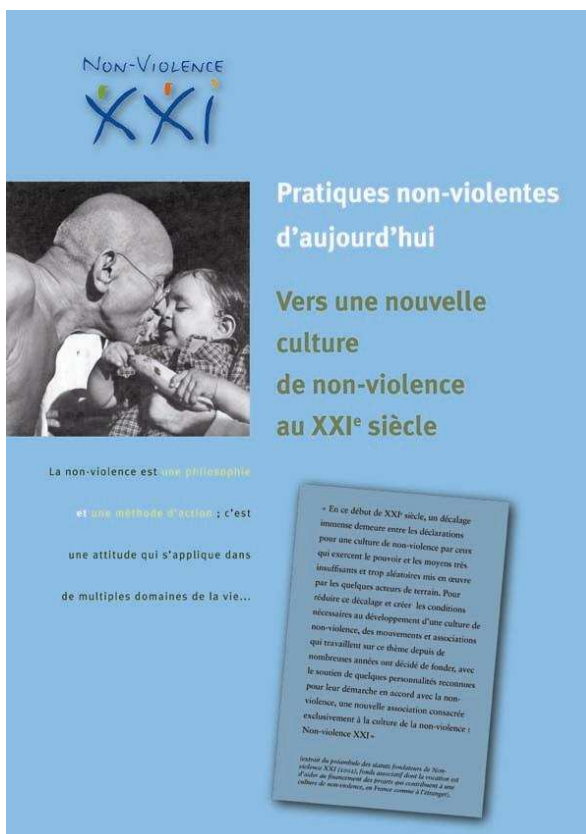


Rapport d'activités 2008-2009 Rapport d'orientations 2010-2012



NON-VIOLENCE
XXI

**Pratiques non-violentes
d'aujourd'hui**

**Vers une nouvelle
culture
de non-violence
au XXI^e siècle**

La non-violence est une philosophie
et une méthode d'action : c'est
une attitude qui s'applique dans
de multiples domaines de la vie...

« En ce début de XXI^e siècle, un décalage immense demeure entre les déclarations pour une culture de non-violence par ceux qui exercent le pouvoir et les moyens très insuffisants et trop aléatoires mis en œuvre par les quelques acteurs de terrain. Pour réduire ce décalage et créer les conditions nécessaires au développement d'une culture de non-violence, des mouvements et associations qui travaillent sur ce thème depuis de nombreuses années ont décidé de fonder, avec le soutien de quelques personnalités reconnues pour leur démarche en accord avec la non-violence, une nouvelle association consacrée exclusivement à la culture de la non-violence : Non-violence XXI »

Statut du président des autres fondateurs de Non-violence XXI (2011), Fonds associatif pour la culture de la non-violence au XXI^e siècle en France comme à l'étranger.

Pour une culture de non-violence au XXI^{ème} siècle

Non-Violence XXI – 114 rue de Vaugirard – 75006 Paris

Tél : 01 45 48 37 62 – Fax : 01 45 44 48 25

infos@nonviolence21.com - www.nonviolence21.com

Une progression des dons, en 2008, puis encore en 2009, toujours plus de demandes de financement de projets non-violents - de plus en plus variés, une notoriété accrue dans les milieux proches de la non-violence, le bilan de ces deux dernières années semble très positif pour Non-Violence XXI.

Mais, si Non-Violence XXI semble avoir atteint un seuil de « maturité », ce n'est qu'un faux semblant ! Il ne faut surtout pas crier victoire à cause de deux problèmes qui subsistent :

- L'affectation des 25% des dons est encore très insuffisante pour financer le fonctionnement (secrétariat et frais d'appels à dons) et Non-Violence XXI doit recourir à des financements annexes pour son fonctionnement (dons + subventions spécifiques).
- En 2009, pour la première fois depuis sa création, le nombre de donateurs actifs a baissé avec un nombre de nouveaux donateurs particulièrement faible (19 !).

Pour faire face, nous devons engager des formes nouvelles d'actions qui sont proposées dans les parties « orientations » de ce rapport bisannuel, notamment :

- le développement du « don-achat » (avec petite contrepartie comme le « Mini-guide »
- l'utilisation accrue d'internet dans la communication et la recherche de dons
- l'accent mis sur la recherche de gros donateurs (création du « Fonds de dotation Non-Violence XXI »)

C'est l'objet de ce rapport de mettre en place ces orientations pour les deux prochaines années. Nous pouvons espérer diminuer la fragilité actuelle de notre initiative et lui assurer un avenir plus solide.

François Marchand
Co-président
Le 7 février 2010

TABLE DES MATIERES

I. RECHERCHE DE FONDS.	5
1. La recherche de dons.	5
2. Les partenaires financiers.	8
3. Perspectives de subventions.	9
II. REDISTRIBUTION DES SOMMES REÇUES.	8
1. Fonctionnement des attributions.	9
2. Projets financés en 2008.	10
3. Projets financés en 2009.	10
4. Suivi et valorisation des projets financés.	11
III. FAIRE CONNAITRE NON-VIOLENCE XXI.	11
1. L'exposition de dessins, la vente de cartes postales et d'agendas de la solidarité.	11
2. Participation à des salons.	12
3. Documents de communication.	13
4. Intervention dans les médias	14
5. Projet de jeu vidéo non-violent	15
IV. SITE INTERNET.	17
1. Refonte du site internet.	17
2. Mise en place d'une newsletter mensuelle.	18
V. VIE ASSOCIATIVE.	19
1. Nouvelle demande d'adhésion : Jeunesse et Non-violence	19
2. Réunions statutaires / communication entre ONV	19
3. Participation à la Coordination Française pour la Décennie.	19

VI. FONCTIONNEMENT.	20
1. Salariées , bénévoles et stagiaires.	20
2. Mise à disposition de l'agent administratif du MAN.	20
VII. RAPPORT FINANCIER 2008.	21
1. Compte de résultat et compte d'emploi-ressources 2008.	21
2. Les produits.	22
3. Les charges.	23
4. Le résultat.	23
5. Analyse des comptes.	23
6. Le budget prévisionnel 2009.	23

Liste des annexes.

1. Bilan des dons reçus par Non-Violence XXI 2001-2010.
2. Evolution des dons par année.
3. Résultats des appels à dons en 2008 et 2009.
4. Attributions financières 2008 par thématique.
5. Attributions financières 2009 par thématique.
6. Exemple de format texte et images pour les prochaines conventions.
7. Documents de communication 2008-2009 de Non-Violence XXI.
8. Encarts gracieux dans la presse non-violente.
9. Exemples d'interventions dans les médias en 2006 et 2007.
10. Liste des associations et des personnalités membres de Non-Violence XXI.
11. Compte de résultat 2008.
12. Bilan 2008.
13. Compte emploi-ressources 2008.
14. Budget prévisionnel 2009 et 2010.
15. Budget prévisionnel 2010 et 2011.
16. Compte de résultat 2009.
17. Compte emploi-ressources 2009.
18. Bilan 2009.
19. Suivi des projets 2008.
20. Suivi des projets 2009.
21. Exemple d'un rapport trimestriel (3^{ème} trimestre 2009) d'estimations statistiques de l'hébergeur de notre site Internet.

NB : les orientations sont notées, s'il y a lieu, en bas de chaque paragraphe, en italiques.

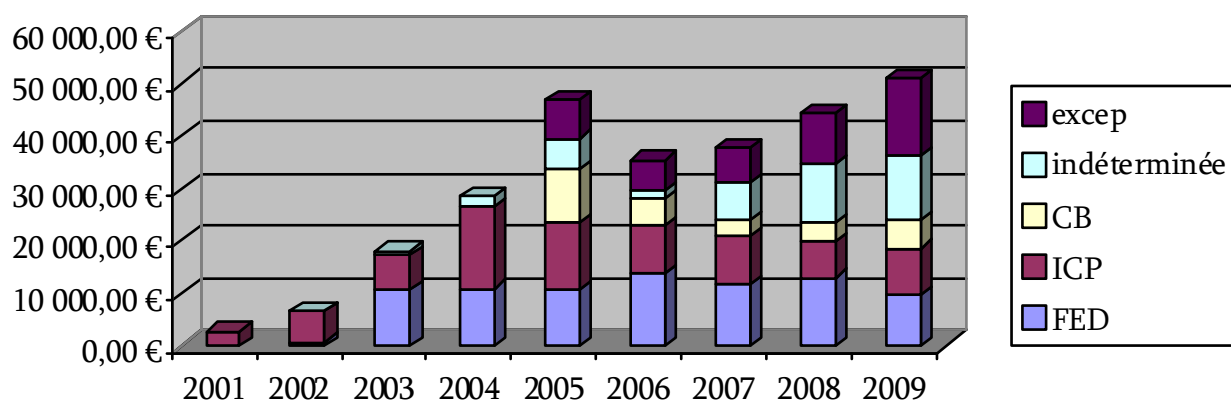
I. Recherche de fonds.

1. La recherche de dons.

La recherche de dons auprès de particuliers reste l'activité principale de Non-Violence XXI qui, de 2001 à 2009, a reçu 184.205 € de dons de la part de près de 400 donateurs par an. Le fichier actuel des donateurs enregistre plus de 1000 personnes, mais elles ne donnent pas chaque année. Cependant, l'année 2008 se caractérise par une hausse des dons reçus, de 38.220 € en 2007 à plus de 44.200 € pour l'année 2008, malgré un nombre de donateur quasi similaire ces deux années-la (de 399 en 2007 à 409 en 2008). En 2009, les chiffres sont à la hausse puisque le total des dons reçus s'élève à 54.356 €, mais pour un nombre de donateurs effectifs en baisse (377 en 2009). (cf. graphique ci-dessous + annexes 1 et 2).

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette baisse. Tout d'abord, il est important de noter que Non-Violence XXI a déjà su fidéliser une bonne partie de ses donateurs (1/3 environ) mais la difficulté est de parvenir à en trouver de nouveaux.

Evolution des dons par fonds de soutien 2001-2009



En effet, alors que les nouveaux donateurs étaient au nombre de 67 en 2007, ils ne sont que 42 en 2008 et plus que 19 en 2009.

Cela ne peut s'expliquer seulement par des problèmes techniques, mais il s'agit bien d'un mouvement de fond qui touchent tous ceux qui font appel à la générosité du public (moins de nouveaux donateurs, mais des donateurs fidèles qui donnent de plus en plus)

Techniquement, l'année 2008 durant laquelle a été mis en place le paiement en ligne sur Internet afin de pouvoir faire des dons "en ligne" a été difficile. Originellement prévu au printemps 2007, puis à l'automne, le paiement en ligne n'a été opérationnel qu'en 2008, ce qui a retardé de manière inquiétante plusieurs projets de l'association, dont le lancement de la campagne avec Nonviolent Peaceforce ou la possibilité de faire des "e-mailings" de fin d'année.

En outre, il faut noter que les retours des différents mailings en 2007 et en 2008 n'ont pas été à la hauteur des espérances. En outre, d'autres opérations d'appels à dons – ambitieuses – n'ont pas produit le résultat escompté, comme c'est le cas avec l'encartage dans *Témoignage Chrétien* qui devait lancer la campagne avec Nonviolent Peaceforce. En effet, des 10.000 dépliants encartés, nous n'avons eu que 13 retours.

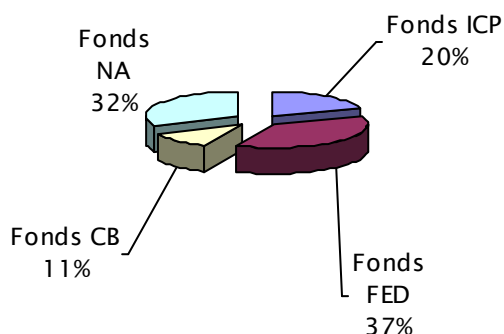
Il est également intéressant de souligner que depuis la vente de produits (agendas, cartes illustrées et documents de sensibilisation), le nombre de chèques de bons de commande avoisine presque celui des dons, démontrant ainsi la tendance actuelle « acheter pour donner », ou en terme sociologique, la dynamique du don et du contre don. (Le don et le contre-don constituent un des fondements clés des liens sociaux).

Non-Violence XXI a bénéficié depuis plusieurs années de dons annuels de 6000 € pour son fonctionnement. Ces sommes ont été généreusement offertes par un donateur, dont nous sommes attristés par son décès récent...

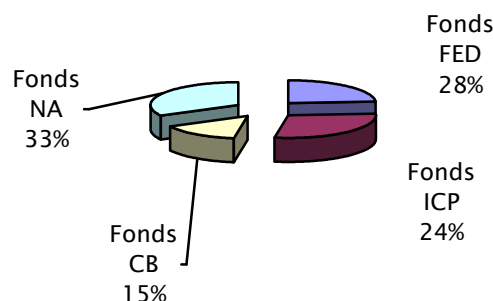
Cette perspective de "gros donateur" est, en elle-même, un secteur propre d'activité que nous avons commencé à développer ces dernières années. Ainsi le bureau de Non-Violence XXI a-t-il pris la décision de créer un fond de dotation, en accord avec les statuts de l'association : « *Dès que possible, Non-violence XXI réunira les conditions pour créer une Fondation pour une culture de non-violence* ». Il s'agit ainsi d'attirer sur la non-violence des legs et donations d'importance – les quelques propositions reçues depuis plusieurs années n'ont jamais abouti faute (notamment) de système simple et clair pour les accueillir.

Une autre évolution intéressante est la répartition des dons sur les différents fonds. En effet, 2007 voit augmenter de manière considérable le Fonds non-attribué (11.147 € en 2008 contre 12.096 € en 2009). Cette évolution est à analyser et pourrait nous permettre d'envisager de nouveaux e-mailings, peut-être plus orientés sur la stratégie et les activités générales de Non-Violence XXI plutôt que sur une campagne en particulier.

Répartition des dons reçus en 2008 par fonds de soutien



Répartition des dons reçus en 2009 par fonds de soutien



Bilan : le don moyen a considérablement augmenté en 2009 (voir annexe 1), aux alentours de 80 €. De fait, le total des dons annuel par donateur ne cesse d'augmenter, passant de 108.16 € en 2008 à 141.18 € en 2009, ce qui montre que les donateurs ont tendance à donner de plus en plus. Le nombre de donateurs actifs (les personnes qui donnent sur l'année en question) est, paradoxalement, en baisse, de 409 en 2008 à 385 en 2009.

Orientations : Le pari essentiel à engager pour l'avenir de Non-Violence XXI est bien d'élargir sa base de nouveaux donateurs, notamment grâce à notre site internet (cf site internet), en se montrant à leur écoute et en communiquant plus sur ce que nous faisons de l'argent, (« On ne donne pas parce qu'on a. On donne parce qu'on aime. Proverbe Mooré »

Le Conseil d'Administration de Non-Violence XXI avait donné son accord pour que soient testés les appels à dons aux entreprises. Cette possibilité d'appel à dons aux entreprises est donc apparue comme une ouverture intéressante, si l'on aborde les choses correctement. Non-Violence XXI essaiera donc de tester un ou deux messages en direction des entreprises auprès de chefs d'entreprises de sa connaissance.

2. Les partenaires financiers.

Non-Violence XXI dépend encore largement de l'apport financier de fondations pour la redistribution à des projets non-violents. La Fondation Un Monde Par Tous reste notre principal partenaire en confiant chaque année à Non-Violence XXI une somme de l'ordre de 60.000 € afin qu'elle se charge de la coordination, de l'attribution et du suivi de cet argent.

En 2007, Non-Violence XXI a bénéficié d'une aide « Irénée » (cf. ci-après), qui n'a pas été renouvelé en 2008. Néanmoins, les contacts demeurent avec la fondation FPH dont les objectifs sont très convergents avec ceux de Non-Violence XXI.

Non-Violence XXI a eu une part active dans le développement du projet Irénées. Ce dernier permettait une redistribution directe aux organisations non-violentes en échange de "fiches" thématiques mises en ligne sur le site irenees.net.

Cet aspect était intéressant en ce qu'il permet aux ONV de participer à un projet novateur de capitalisation de leurs expériences et de leurs savoir-faire. Nous avons des doutes sur la poursuite de cette expérience en raison du peu de réactivité de la gestion de Irénée

En 2008, Non-Violence XXI a bénéficié du soutien de la Fondation de France, qui a attribué une subvention de 6000 € pour le projet intitulé "Sensibilisation du grand public à la non-violence, des théories aux pratiques". Ainsi, Non-Violence XXI a-t-il pu créer un document qui se veut didactique en présentant, de manière simple, les principes de la non-violence et les actions qui s'en réclament. Nous avons également pu rééditer la forme actualisée du "Mini-guide des formations à la non-violence".

En 2009, la Fondation de France a accordé à Non-Violence XXI la somme de 8500 € (sur 2 ans 2010-2011) pour le projet "Promotion des logiques non-violentes dans la conception des jeux vidéos modernes", 4300 € déjà versés pour le lancement du projet, le reste étant à venir car conditionné par des évaluations intermédiaires de ce projet, qui s'étend de 2009 à 2011. Ce projet participe également à notre objectif de promotion et de sensibilisation à la non-violence pour tous, en utilisant le jeu vidéo en tant que vecteur de communication et de socialisation du futur. (« Le rôle du jeu vidéo est d'appivoiser la jeunesse » - Barack Obama in Conférence de présentation du programme Educate to Innovate, le 23 novembre 2009)

En 2009, Non-Violence XXI a enfin bénéficié d'une subvention accordée sur la réserve parlementaire de Jacques Muller, sénateur vert et membre du Mouvement pour une Alternative Non-violente. Cette aide était de 7000 € et était également destinée à notre projet de sensibilisation du grand public à la non-violence.

Pour 2010, notre projet « Promotion des logiques non-violentes dans les jeux vidéos modernes » bénéficiera très probablement une nouvelle fois de cette subvention. L'objet de ce projet a dépassé le champ d'intervention de Non-Violence XXI qui, tout en le coordonnant, s'est tourné vers des partenaires « ad hoc » pour leur compétence.

3. Perspectives de subventions.

Pour le moment, Non-Violence XXI n'est pas parvenu à obtenir de subventions de la part d'autres bailleurs potentiels. En effet, le cas de Non-Violence XXI est particulier en ce que l'association ne met pas directement en place des projets et a davantage un rôle d'intermédiaire entre les bailleurs et les ONV. Ainsi, il est difficile de trouver des appels à projets auxquels Non-Violence XXI puisse prétendre. Néanmoins Non-Violence XXI renvoie vers ses membres ou partenaires proches les perspectives de financements identifiées. Ainsi fût fait en 2009, pour les financements proposés par l'association AAAACG

(Amicale des Anciens Appelés en Algérie Contre la Guerre) qui finance des projets en lien avec l'Algérie.

***Orientations** : Notre interlocuteur à la fondation de France, Martin Spitz, nous a communiqué une liste de fondations, dont certaines pourraient correspondre. En fonction des orientations de ces certaines d'entre-elles, et des projets en cours de Non-Violence XXI, nous allons en 2010 entrer en contact avec elles. Il a également été convenu que Non-Violence XXI tenterait de jouer un rôle de veille sur les appels à projets de ces dernières. Ce rôle consisterait à repérer les différentes possibilités de subvention, de les instruire sous forme de fiches, puis de transmettre l'information à ses membres. Non-Violence XXI est également prête à jouer un rôle de conseil dans la préparation du dossier. En outre, il serait souhaitable qu'afin de réaliser pleinement cet objectif, Non-Violence XXI devienne également une association relais des appels à projets européens. Il faudrait donc que Non-Violence XXI commence dès aujourd'hui à prendre contact avec les différentes antennes de la Commission Européenne en France afin de sonder les possibilités de s'intégrer à un appel à projets en cours derrière une "tête de réseau". C'est seulement par ce biais que Non-violence XXI peut espérer s'intégrer au réseau des associations travaillant avec des subventions européennes et ainsi, espérer pouvoir jouer le rôle de "tête de réseau".*

II. Redistribution des sommes reçues.

1. Fonctionnement des attributions.

Non-Violence XXI redistribue à des projets non-violents les sommes reçues de la fondation Un Monde Par Tous l'année où elle reçoit cet argent et dans les conditions spécifiées par convention.

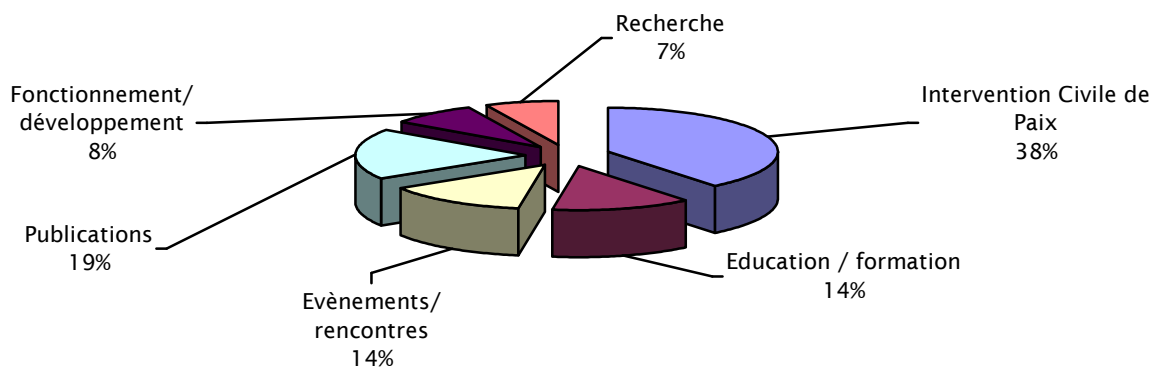
D'autre part, Non-Violence XXI redistribue les dons des particuliers reçus l'année précédente (ainsi, en 2009 ont été distribués les dons reçus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008). Non-Violence XXI conserve 25% des dons reçus, afin d'assurer son fonctionnement.

Par la suite, les attributions sont décidées par le Conseil d'Administration de Non-Violence XXI, qui en a également fixé les critères. Les dossiers de demande d'aide financière sont étudiés en amont par les membres du Bureau.

2. Projets financés en 2008.

Les sommes reçues en 2008 ont permis à Non-Violence XXI de financer quelques 34 projets menés par 20 associations et ce, sur des thématiques variées (voir graphique ci-dessous et annexe 4).

Répartition des aides financières 2008 par thème



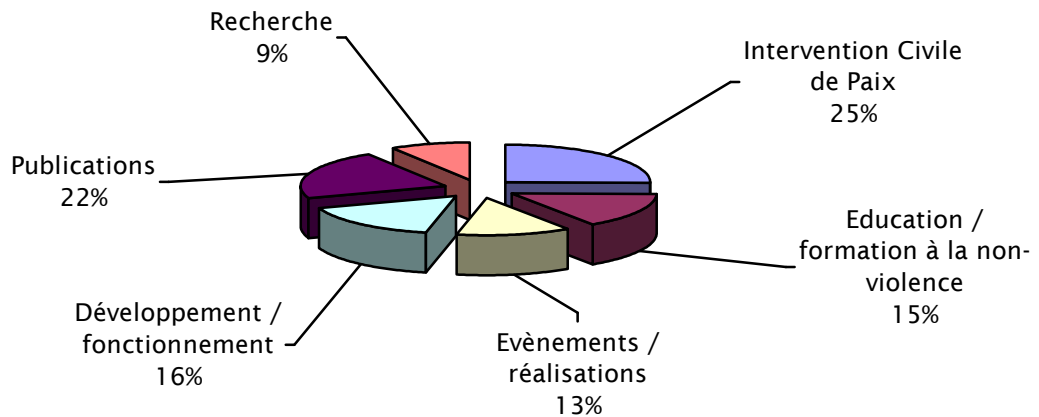
En outre, les projets en question ont aussi bien une portée nationale : Lancement de la campagne nationale sur le thème "Violence et télévision" du Mouvement pour une Alternative Non-violente, ou « Forum pour l'action non-violente » du Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées, etc., qu'une dimension internationale : Accompagnement protecteur aux ONV impliquées dans la protection de l'environnement au Guerrero (Mexique), ateliers de résolution non-violente des conflits et construction de la paix en Indonésie, de Peace Brigades International, coordination des volontaires de paix au Guatemala, du Collectif Guatemala, etc.

De plus, Non-Violence XXI place parmi ses priorités le soutien à la presse non-violente : *Alternatives Non-Violentes*, *Non-Violence Actualités*, les *Cahiers de la Réconciliation*, etc., autant de publications qui soutiennent la culture de non-violence à travers leurs analyses et leur réflexion. C'est pourquoi Non-violence XXI met un point d'honneur à les soutenir à son tour.

3. Projets financés en 2009.

Les projets financés pour l'année 2009 sont au nombre de 28 et concernent également une vingtaine d'associations (voir graphique ci-dessous et annexe 5). A nouveau, on retrouve une diversité dans les thématiques abordées et l'on garde la même dimension nationale / internationale.

Répartition des aides financières 2009 par thème



4. Suivi et valorisation des projets financés.

Tous les projets financés par Non-Violence XXI font l'objet d'un suivi l'année même du projet, puis l'année suivante afin de s'assurer de la bonne tenue des engagements. Cela est l'occasion de vérifier les comptes du projet, ainsi que le compte-rendu de ce dernier. Une base de données informatisée nous permet d'avoir un accès simple et rapide aux différents projets financés, ainsi qu'à leur avancée.

***Orientations** : pour les projets désormais financés, Non-violence XXI a décidé de mettre en place un document de suivi qui permettra une meilleure valorisation du projet (voir annexe 5). Ce document, plus "communiquant", demande une synthèse du projet ainsi que des images pouvant l'illustrer. Cela permettra d'une part à Non-violence XXI de mieux communiquer autour des projets qu'elle finance et d'autre part, cela donnera une plus grande visibilité aux associations porteuses des projets.*

III. Faire connaître Non-Violence XXI.

1. L'exposition de dessins, la vente de cartes postales et d'agendas de la solidarité.

L'exposition de dessins "Dessine-moi la non-violence", créée suite au concours de dessins du même nom organisé en 2005, continue sa route à travers la France. Exposée plus d'une dizaine de fois, elle permet de faire connaître la non-violence à des publics divers (IUFM, associations, collègues...). Deux formats sont disponibles : la version "cadre" et la version "affiche". Le secrétariat de Non-Violence XXI se charge à présent de continuer la

communication autour de ce projet, afin qu'il puisse encore perdurer dans les années suivantes. Le concours de dessins a également donné lieu à un autre "dérivé". En effet, quatre dessins avaient été sélectionnés afin d'être imprimés en format carte de vœux (voir annexe 6). Le secrétariat, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'années, reçoit encore des commandes, nous permettant d'écouler les stocks restants.

En 2009, Non-Violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition de l'agenda de la solidarité internationale. Ce partenariat consiste en la rédaction de textes de la part de Non-Violence XXI qui seront intégrés à l'agenda. En échange, Ritimo nous cède une certaine quantité d'agendas à un tarif très intéressant. Nous pouvons ainsi en revendre et nous faire connaître tout à la fois. Nous avons cette année jugé judicieux de procéder à une communication beaucoup plus en amont, notamment afin de toucher des comités d'entreprise par exemple.

Fort du succès des années précédentes, l'agenda commence à être de plus en plus connu, et Non-Violence XXI comme étant un des "relais" de vente, si bien que les commandes ont encore augmenté cette année.

En effet, 288 exemplaires ont été vendus, rapportant à Non-Violence XXI la somme de 1966 € pour 1700 € engagés (achetés 1400 € + près de 300 € de frais de port), dégageant ainsi un bénéfice de 266 €. Il est également important de préciser que Ritimo a réduit d'1 € le prix de l'agenda, vendu donc à 10 €, et que bon nombre de nos commandes proviennent des associations membres, qui bénéficient d'un tarif « partenaire », réduisant à 5 € le coût de l'agenda (les 2 € de frais de port restent inchangés)

2. Participation à des salons.

En 2008, Non-Violence XXI a participé, comme « Partenaire » et comme exposant au Salon des Initiatives de Paix, organisé par la Coordination Française pour la Décennie dont un léger déficit est aujourd'hui annoncé. En tant que partenaire, Non-violence XXI se félicite de la continuité et du contenu de cette initiative quasi unique en Europe (projet similaire en Autriche) et souhaite renouveler et améliorer l'expérience. En tant qu'exposant, ce salon n'a pas rapporté à Non-Violence XXI les retours escomptés, en terme de connaissance du grand public et de diffusion de documents.

Les 12, 13 et 14 juin 2009, Non-Violence XXI a participé au festival Camino, à Tournefeuille (31) également comme financeur et comme exposant. Ce Festival est l'un des seuls événements en France dont la vocation est de valoriser la culture de la non-violence de manière ludique, festive et populaire, proposant des concerts, animation de rue, expositions, projections, spectacles, scène ouverte d'expressions artistiques, village associatif, procès théâtralisé, espace "cultures du monde"... Ce festival, qui attire beaucoup de monde, n'a cependant pas non plus été à la hauteur de nos espérances d'exposant en terme de diffusion.

Orientations : Non-Violence XXI renouvellera ces aides financières (partenariat) dans ces salons ; le Salon des initiatives de paix est annoncé les 26, 27 et 28 novembre 2010, au Parc des Expositions de La Villette, et comprendra en sus le « Forum sur l'éducation et la non-violence. Malgré des retours toujours décevants, un salon est toujours une occasion de se faire connaître, même si le public n'est pas forcément réceptif à des appels à don à cette occasion.

En 2010-2011, le secrétariat de Non-violence XXI maintiendra la participation de Non-Violence XXI en tant qu'exposant à ces deux salons traditionnels, mais exclut a priori de participer à d'autres salons.

3. Documents de communication.

Plusieurs documents de communication ont été édités en 2008 et 2009. Parmi eux, l'on compte la réédition avec mise à jour du « *mini-guide des formations à la non-violence* », dont le rôle est de synthétiser les offres de formation existantes sur la non-violence et la transformation des conflits en France. Son succès a été grand grâce à une distribution importante : 2000 exemplaires en moins d'un an. Non-Violence XXI sortira une nouvelle édition 2010, mise à jour, pour des distributions variées.

Mais la création la plus marquante de l'année 2009 reste celle du nouveau document de sensibilisation qui permet à un public non initié de se familiariser avec les grands principes de la non-violence. En outre, ce document veut démontrer et expliciter les résultats concrets de ces principes non-violents appliqués aux projets développés et soutenus par Non-Violence XXI. La encore, ce document a rapidement été sollicité, car il montre le lien bien réel entre des principes théoriques et des actions concrètes qui font vivre ces principes et participent, par de là même, au développement d'une culture de non-violence en France et dans le monde.

Des chiffres SVP : 5000 ex imprimés ?000 distribués en 2009

Orientations : En plus du mini-guide des formations, d'autres documents de communication seront édités ou réédités en 2010. Le principal sera le mini guide des formations ICP qui cherche à prolonger la formule à succès « Mini-guide » sur un domaine mal connu par ; son objectif est double : d'une part, remplacer un éventuel dépliant "classique" d'appel à dons pour le fonds ICP (les anciens étant épuisés) et d'autre part, faire connaître le Comité ICP, en tant qu'association partenaire de Non-Violence XXI et populariser l'intervention civile de paix, encore méconnue et isolée en France ; il s'adressera aux futurs donateurs, mais aussi aux candidats aux missions d'ICP, en les orientant vers les organisations porteuses et les informant sur les procédures de recrutement.

4. Interventions dans les médias.

Les interventions médias de Non-Violence XXI peuvent prendre plusieurs formes différentes : soit des articles concernant des projets financés, une campagne en cours, soit des encarts d'appels à dons ou encore des communiqués de presse.

- **Le rédactionnel.**

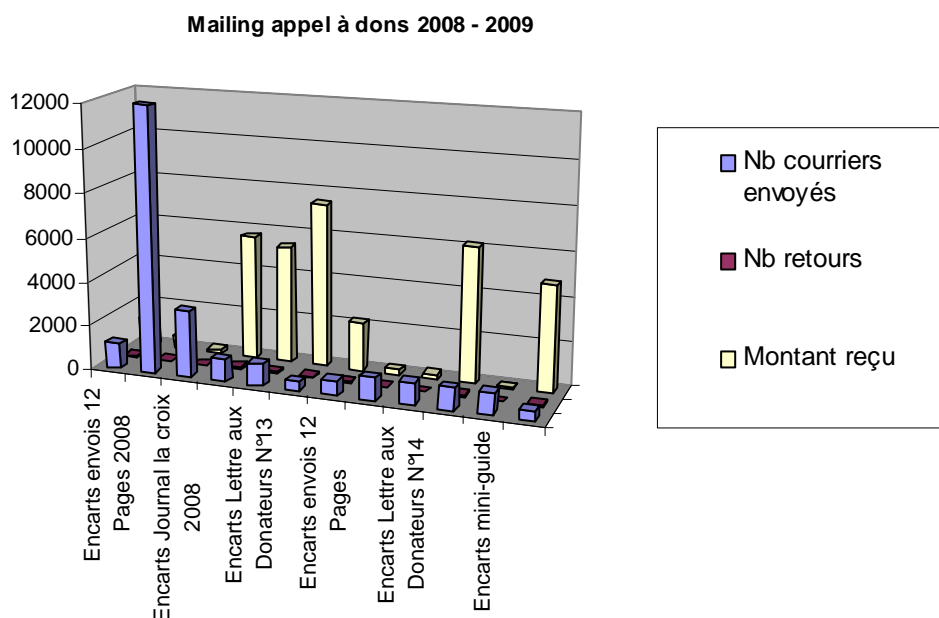
Des annonces, des brèves et des articles ont été publiés dans différentes revues : *Alternatives Economiques*, *le Monde des Ados*, *NVA*, *Politis*, *la Croix*. Non-violence XXI a pu profiter de certains espaces rédactionnels, notamment afin de faire connaître le Mini-guide des formations à la non-violence (*Alternative Santé*, *Territoires*, etc.) ainsi que la campagne avec Nonviolent Peaceforce (*Ouest France*, *Silence*, *Politis*, etc.).

La Radio belge « Radio Libre » a lancé un appel sur les ondes en octobre 2009, afin de nous soutenir médiatiquement.

Nous entretenons également de bons rapports avec TV bocal (ayant déjà communiqué sur les heures de silence du MAN), télé alternative du net et l'agenda écolo, promouvant l'écologie, toujours prêtes à communiquer sur notre actualité.

Orientations : Concernant la partie rédactionnelle, il serait intéressant pour Non-Violence XXI de continuer à maintenir des contacts avec les journalistes intéressés, ainsi que de profiter de la possibilité de proposer des sujets à *Silence* à partir des projets que nous finançons.

- **Les encarts d'appel à dons.**



Concernant les encarts d'appels à dons dans la presse, les résultats divergent. Tout d'abord, il est certain que les actions de Non-Violence XXI intéressent les personnes déjà intégrées dans la "sphère non-violente", comme le montre les encarts réussis dans ANV. En revanche, l'encart de 2007 dans *Témoignage Chrétien* a été une grande déception dans le lancement de la campagne avec NP. Cependant, l'échec de cet encart peut s'expliquer

de différentes façons : peut-être le sujet très "international" ne touchait pas autant le lectorat que l'éducation à la non-violence par exemple (l'encart sur le fonds Education dans le même magazine avait très bien fonctionné).

Orientations : *Compte-tenu du peu de retours suite aux publicités payantes (d'appel à dons) dans les journaux, le bureau a décidé de les arrêter et de s'orienter vers une communication basée sur les encarts gratuits, notamment dans les publications que nous finançons. Des conditions particulières, spécifiques aux revues ou supports de communication, sont ajoutées aux conventions d'attribution financière, nous permettant de bénéficier d'encarts publicitaires gratuits.*

- **Les communiqués de presse.**

Au total en 2008 et 2009, 14 communiqués de presse ont été diffusés. Ils concernent des actions spécifiques de l'association (exposition dessins, mini-guide, etc.), des projets financés par Non-violence XXI (Forum du MAN, exposition "Silence la violence" du CLAPEST, les formations à la non-violence au Togo du MIR, etc.) ou encore, des dates ou événements importants (Journée de la non-violence, inauguration du carrefour Jacques de Bollardière, etc.).

Orientations : *l'idée de faire un communiqué de presse par mois est difficilement réalisable dans la pratique et pas toujours pertinente. Il est préférable de ne réagir qu'en cas de sujet d'actualité important ou en cas de réalisation d'un projet financé qui pourrait intéresser la presse. Le reste de l'actualité non-violente étant désormais pris en compte dans la newsletter mensuelle.*

5 . Projet sur le secteur des jeux vidéo.

Le succès des jeux "flash" (site internet de Non-Violence XXI) sur des représentations de la non-violence au quotidien (conçu à l'époque en partenariat avec des élèves des Gobelins) a permis au bureau d'envisager un nouveau projet en lien avec les jeux vidéos, devenus aujourd'hui un média à part entière.

En 2009, l'équipe de Non-Violence XXI a contacté différentes écoles spécialisées dans la conception de jeux vidéos, dont une, Supinfogame (branche de Supinfocom, à Valenciennes et école de référence en matière de jeux vidéo) a répondu immédiatement à notre proposition en la faisant évoluer. De là, naît le projet de " Promotion des logiques non-violentes dans la conception des jeux vidéos modernes". Le projet dépassant ses missions traditionnelles, Non-Violence XXI a monté un partenariat avec 3 formateurs spécialisés (IFMAN, EPB et Les Désobéissants).

Ce projet a pour but de soutenir la création et le développement d'un jeu vidéo considéré dès lors comme un outil de sensibilisation aux principes de la non-violence dans la résolution des conflits. Ce projet ne consiste donc pas à créer un jeu vidéo non-violent, mais à sensibiliser des professionnels et futurs professionnels à la non-violence, puis de les accompagner dans des démarches de création de jeux vidéo intégrant les logiques non-

violentes. Le projet commence par une expérimentation avec tous les élèves de la promotion 2009/2010 de Supinfogame (Valenciennes).

Le découpage temporel du projet (Phases 1 : 2009/2010 et phase 2 : 2010/2011) se calque sur celui des programmes de l'école Supinfogame, dont la démarche pédagogique veut que l'élaboration d'un jeu vidéo se fasse par étapes sur 2 ans (d'abord la conceptualisation puis la conception)

Nous avons donc mis en place un comité de pilotage composé de trois "experts-formateurs" (+ 2 responsables de Non-Violence XXI) de la non-violence, qui assureront à la fois la partie théorique pendant le séminaire, ainsi que l'animation d'ateliers plus "pratiques", permettant d'expérimenter concrètement les principes de la non-violence. Il s'agit de Xavier Renou "expert" dans l'organisation d'actions directes non-violentes (désobéissance civile), Océane Auriol, "experte" en intervention civile de paix (partie en tant que volontaire au Kosovo pour mettre en œuvre la résolution non-violente des conflits en temps de guerre), et Johann Lachèvre, « expert » dans la régulation non violente des conflits, formateur à l'IFMAN, Institut de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente ayant pour objet la promotion de la non-violence dans les relations personnelles et sociales dans des situations de la vie quotidienne (travail, famille, école, etc.). Leurs interventions ont eu lieu en janvier 2010, la première a permis de présenter brièvement la non-violence en France et dans le monde: son histoire, ses concepts, ses principes et ses actions, et la deuxième, sous forme d'ateliers, de former plus spécifiquement les étudiants aux 3 axes cités plus haut : les actions non-violentes, l'intervention civile de paix, et la résolution non violente. de conflits au quotidien.

Nous avons proposé un bilan écrit aux élèves, qui devrait prochainement nous être transmis par le responsable pédagogique.

Les 41 étudiants doivent présenter chacun un scénario de « game concept » (descriptif d'un projet de jeu vidéo), qui fera l'objet d'une première sélection, car 21 seront retenus comme potentiellement intéressants à réaliser

Nous avons pour ce projet, obtenu des financements de la Fondation de France (et nous attendons la réponse du Sénat), grâce à la dimension de sensibilisation et l'effet levier escompté : tout d'abord en sensibilisant à la non-violence les professeurs et les élèves, qui vont par la suite devenir des professionnels susceptibles de faire pénétrer ces idées dans l'industrie du jeu vidéo.

Néanmoins, la phase 2, encore à préciser, émanera de la réussite des deux premières phases (et du paiement complet des subventions).

Orientations : *Il s'agira en 2010 et 2011 pour Non-Violence XXI d'accompagner les étudiants dans l'élaboration du scénario du « game concept » (Adapter nos interventions aux besoins des étudiants en apportant des supports de communication, des ressources et accompagner la création de scénario(s) de jeu)*

A terme l'objectif est double : d'une part, l'intégration de la culture de non-violence, aussi, dans ce nouveau média ; d'autre part, d'intégrer des jeux vidéo dans la stratégie globale de communication de Non-Violence XXI afin de mobiliser un plus grand nombre de personnes autour de la thématique et des valeurs de la non-violence, notamment des publics plus jeunes. Non-violence XXI espère aussi un « sous-produit » de cette action sous forme d'un (petit) jeu vidéo qui pourrait être mis en ligne sur son site.

IV. Site internet.

1. Refonte d'un nouveau site internet.

Le site de Non-Violence XXI est visuellement agréable, simple d'utilisation et dispose d'un contenu rédactionnel de qualité. La présence du jeu interactif en home page en est un aspect particulièrement attrayant. (cf. annexe 14)

Exemple de résultats de fréquentation du site, présentés sous forme d'un diagramme

Du 1 Décembre 2009 au 31 Décembre 2009



Non-Violence XXI souhaite toutefois apporter quelques améliorations afin de le rendre plus actif et réactif (avec davantage d'équilibre entre les pages statiques et les contenus « chauds »), d'en renforcer l'interactivité et d'en faciliter la navigation en optimisant l'organisation de son contenu. Il est par ailleurs important de fournir plus d'informations sur l'association et les activités qu'elle promeut ainsi que de développer les possibilités d'information et d'action en faveur de la non-violence.

Orientations : Les points à améliorer sont, notamment, les quatre points suivants dans l'ordre de leur priorité:

- Beaucoup plus communiquer sur ce que nous faisons de l'argent : lister, par année, les associations financées (en précisant le montant alloué), en décrivant brièvement le projet, illustré par des photos.

- Améliorer le paiement en ligne : **23 % des plus jeunes effectuent leur don par Internet**. En effet, Internet, un canal d'avenir pour les dons aux associations. D'après une étude de Jacques Malet, il existe aujourd'hui un « réservoir » de donateurs encore trop peu sollicités. Ils sont jeunes et réceptifs aux nouvelles technologies :

En raison de la longue attente du paiement en ligne en 2007, de nombreux projets ont été retardés. De plus, comme expliqué plus haut, les résultats sont peu probants, montrant que ce système n'est toujours pas optimal... En 2010, nous envisageons de revenir au paiement paypal, qui s'est largement développé ces deux dernières années. Le suivi a d'ailleurs été simplifié, et les tâches comptables se limitent au téléchargement historique des transactions. Enfin, les frais se limitent à 2,0% du montant du paiement, avec un plafond de 0,85 € (ou son équivalent dans la devise du paiement) qui sont facturés pour chaque paiement réalisé à l'aide de la fonction Paiement groupé.

- Créer plus d'interactivité avec nos donateurs : par l'intermédiaire d'un blog « Donateurs pour la non-violence ». Ainsi, cette interface nous permettrait de mieux connaître les donateurs, et de rester attentifs et réactifs à leur écoute et leurs attentes. Il serait également un lieu d'appel à dons régulier. Il ne s'agit cependant pas d'utiliser les méthodes assez agressives de marketing du secteur marchand pour solliciter la générosité, mais plutôt de retrouver une philosophie d'échange fondée sur la relation entre les hommes et non sur la seule valeur économique des biens échangés... Ainsi pourrions nous faire des appel au bénévolat : don de temps, de services, d'information

- Création d'une revue de presse thématique : elle permettrait à Non-Violence XXI de refléter la variété des points de vue des publications sur l'actualité non-violente. Ainsi, nous pourrions « élargir » notre rubrique actualité, en faisant une synthèse journalistique de la façon dont divers journaux et magazines analysent et présentent l'actualité non-violente. Les publications qui en feront l'objet pourront être très variées, aussi bien par leur périodicité (quotidienne, hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, etc.) que par leur zone de diffusion (régionale, nationale, internationale) et leur domaine de spécialisation (politique, économie, médecine, etc.)

NB : A partir du 22 février 2010, Non-Violence XXI accueillera un stagiaire qui s'occupera de la refonte de notre site Internet amorcé par Xavier Ninin notre Webmaster bénévole. Ce dernier sera d'ailleurs son tuteur pédagogique (en tant que professeur de la licence suivie par le stagiaire Sébastien)

2. La newsletter mensuelle.

La coordinatrice assure, depuis octobre 2009, la rédaction et la diffusion d'une newsletter mensuelle. Cet outil, qui permet de garder le contact avec les gens directement inscrits sur le site, est également envoyé à nos partenaires.

En plus d'informer sur les activités propres de Non-Violence XXI, cette newsletter sert également à traiter des sujets d'actualité. C'est là le premier pas vers un site Internet plus réactif et actualisé.

Orientations : Ainsi, grâce à la Newsletter, *Non-Violence XXI peut dès à présent, mensualiser son appel aux dons, en proposant plus régulièrement la vente des produits, et en incitant au téléchargement des documents de sensibilisation, contre une somme symbolique.*

V. Vie associative.

1. Nouvelle demande d'adhésion : Jeunesse et Non-violence.

Le CA du printemps 2009 avait exprimé un avis favorable à la demande d'adhésion de Jeunesse et non-violence et a entamé une procédure progressive d'intégration : Une lettre a été adressée à l'association, synthétisant les atouts que représente une telle adhésion pour Non-Violence XXI (créneau d'activités original et porteur d'avenir car orienté vers un public jeune, insertion dans un réseau international) ainsi que les réserves évoquées par le CA au sujet de la représentativité générale de cette association locale, de l'insuffisante diversification de la composition du CA et du souhait de disposer de plusieurs interlocuteurs.

Un membre du CA de Jeunesse et Non-violence était présent lors de notre précédent CA de novembre ; Non-Violence XXI assistera au prochain CA de Jeunesse et Non-violence en avril 2010 (date initialement prévue en février 2010). Il sera fait un bilan des réponses apportées par Jeunesse et Non-violence aux indications de Non-Violence XXI lors du vote final d'admission à l'Assemblée Générale de mars 2010.

2. Réunions statutaires / communication entre ONV

Le Conseil d'Administration s'est réuni au moins deux fois chaque année, comme prévu dans les statuts. Il est désormais habituel de faire un Conseil d'Administration au mois de novembre durant lequel sont répartis les aides financières sur le fonds MPT pour l'année suivante. L'autre Conseil d'Administration a lieu au début de l'année et concerne les répartitions d'aides financières sur les dons reçus l'année précédente.

En outre, le Bureau se réunit au moins une fois avant chaque Conseil d'Administration, afin de préparer ce dernier.

La répartition des dossiers d'aide financière à étudier entre les membres du Bureau a trouvé un certain équilibre en l'organisant par thématique.

Concernant la communication entre les différentes organisations membres de Non-Violence XXI, nous pouvons dire que le secrétariat joue en quelque sorte un rôle de plate-forme qui reçoit et réexpédie les informations à son réseau.

Il y aurait sûrement beaucoup de choses à faire afin d'améliorer cette communication, dont une grande partie grâce au site Internet qui pourrait permettre une actualisation plus rapide des informations.

3. Participation à la Coordination Française pour la Décennie.

En 2007, Non-Violence XXI a conservé son siège au Conseil d'Administration de la Coordination Française pour la Décennie. C'est François Marchand qui représente l'association lors des différentes réunions.

VI. Fonctionnement.

1. Salariées , bénévoles et stagiaires.

Cynthia Benoist, qui a coordonné les activités de Non-Violence XXI depuis la dernière Assemblée Générale jusqu'à décembre 2008, nous a quitté pour rejoindre les défenseurs des droits humains au Guatemala, laissant place à Elodie Farge, jusqu'en juillet 2009, partie elle aussi, pour un poste au sein de l'IRIS. C'est enfin Bérangère Duthil qui a pris la relève depuis juillet 2009.

D'autre part, Non-Violence XXI peut toujours compter sur l'aide précieuse de plusieurs bénévoles "spécialisés" : Xavier Ninin pour le site Internet, Olivier Dentier et Patrick Lescure pour le graphisme. Merci à eux pour le temps et les efforts fournis.

Orientations : Sébastien Lefèbre, notre futur stagiaire, étudiant en licence professionnelle multimédia, spécialiste du développement, et dont l'objectif est de devenir webmaster, sera en poste dès le 22 février, et ce jusqu'au 11 juin 2010. La condition sine qua non était que son stage puisse s'effectuer en télétravail, ce qui sera le cas, sous la supervision de Bérangère Duthil et Xavier Ninin.

Non-Violence XXI pourrait à nouveau faire appel à des bénévoles pour des missions ponctuelles, notamment pour l'administration du futur blog, qui ne pourra plus être géré par Sébastien à la fin de son stage (recherche de financement, recherche d'espaces pour l'exposition, etc.), via le site

2. Partage de l'agent administratif du MAN.

Depuis mars 2007, le MAN partage avec Non-Violence XXI son agent administratif, Valérie Banaré, 6h/semaine. En juin 2009, elle signe officiellement un contrat CDD de 9h/semaine. Valérie s'occupe des différentes tâches suivantes : saisie comptable, commandes de fournitures et matériels, affranchissements, suivi des commandes et des stocks (agendas de la solidarité, cartes postales...), et des factures à régler ou à recevoir, location de l'exposition etc.

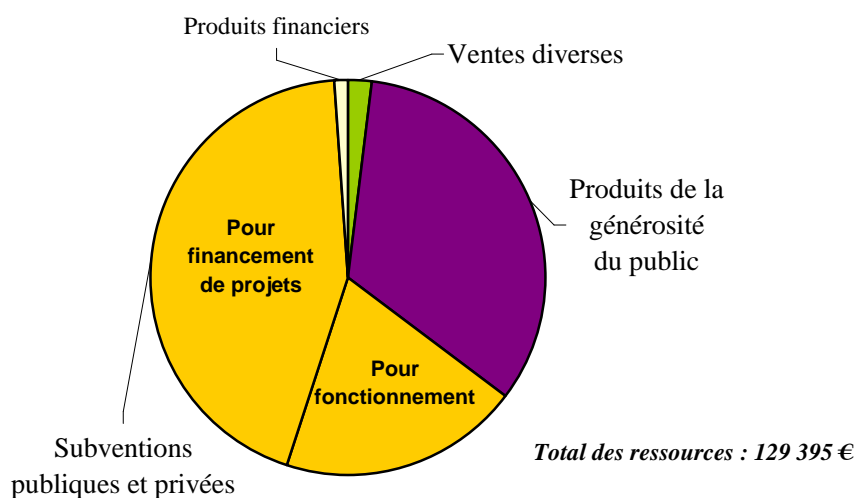
Un logiciel de comptabilité a été mis en place en 2007 afin de faciliter la gestion comptable de l'association, c'est Valérie qui se charge de la saisie comptable, sous la supervision en fin d'année, de Michel Giraudeau, bénévole comptable. Valérie met à jour également la base de données créée sous ACCES et destinée à enregistrer les donateurs et leurs dons par la mise en place d'un système de "source codifiée", permettant un classement en fonction des appels à dons (e-mailing, lettre aux donateurs,) et ainsi avoir une meilleure visibilité de la portée de nos actions.

Enfin, elle assure le secrétariat : communication avec les donateurs (remerciements, relance facture, envoi des documents de sensibilisation...), accueil, renseignement et orientation par téléphone, courrier ou courriel, concernant les demandes d'informations et de contacts sur la non-violence.

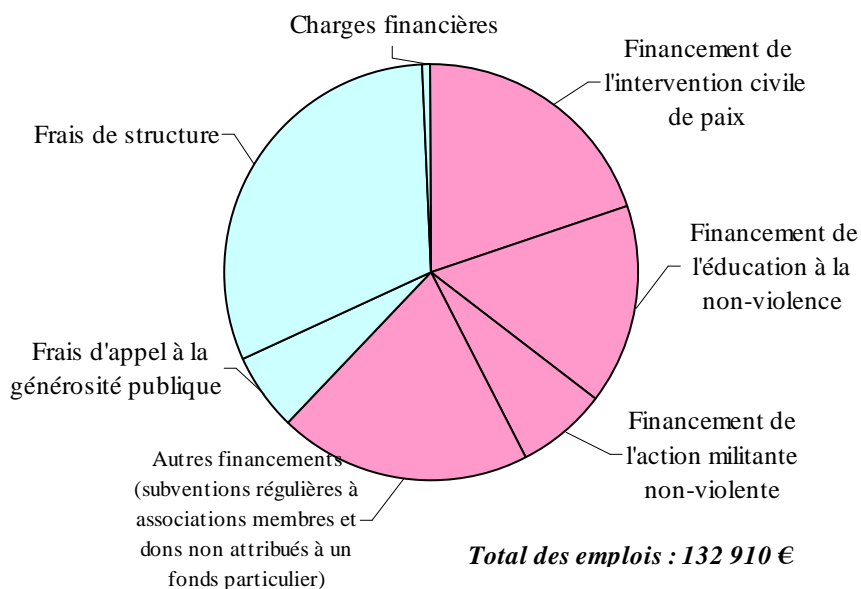
VII. Rapport financier 2008.

1. Compte de résultat et compte d'emploi-ressources 2008.

RESSOURCES 2008



EMPLOIS 2008



Le compte de résultat est présenté comme habituellement sous deux formes : la forme « classique » détaillé et le compte d'emploi annuel des ressources utilisé par les structures faisant appel à la générosité du public. Ce compte emploi-ressources fait apparaître

clairement les fonds affectés aux actions (les financements de projets pour 82.295 €), le coût de l'appel à la générosité (8.258 €) et les frais de structure (41.657 €).

2. Les produits (155 977,26 €).

Les ventes d'agendas et de cartes ont baissé, passant de 2830.41 € en 2007 à 2491.48 € en 2008.

Les subventions de fonctionnement pour Non-Violence XXI ont été en nette augmentation en 2008, passant de 13 651.97 € en 2007 à 19 851.35 € en 2008 : nous avons en effet bénéficié d'une aide de 6000 € de la Fondation de France, de 2000 € d'Irénées, malgré une légère des aides de l'état pour l'emploi, de 9651.97 € en 2007 contre 9351.35 € en 2008.

Les dons reçus en 2008 sont de 44200 €. Sur cette somme un gros don de 6000 € est affecté avec l'accord du donateur au fonctionnement. Sur le solde, 25% est affecté au fonctionnement, il reste donc environ 26580 € de dons affectés pour les aides 2008.

Les gros dons pour le fonctionnement (6000 € perçu en 2007 et la reprise de 7500 € de dons que nous avons mis en provision) nous sont aujourd'hui indispensables pour boucler notre budget.

Concernant les subventions des fondations pour redistribution ces fonds proviennent de Un Monde Par Tous, nous n'avons pas eu d'aide de la Fondation pour le Progrès de l'Homme en 2008.

3. Les charges (159 491,22 €).

Les frais de fonctionnement de Non-Violence XXI (y compris les frais d'appel à la générosité) atteignent 50 615 €, soit 38.1% de notre budget. Outre les frais de personnel (49% de ces frais de fonctionnement), les frais d'impression de documents et de photocopies (10%), les frais de courriers (appels à dons, lettres aux donateurs, reçus fiscaux, ..) (plus de 8%), la location du bureau (plus de 9%) et les annonces et insertions dans les journaux (5,6%) sont les principaux postes de dépenses.

Nos charges de structure sont relativement fixes, l'évolution venant essentiellement en 2007 de la mise à disposition par le MAN d'une secrétaire pour quelques heures par semaine. La partie variable de nos frais de fonctionnement est dans les frais d'appel à la générosité (campagne de mailings et annonces), couts qui vont être réduits dès 2009.

4. Le résultat.

Pour l'année 2008 les comptes de l'association font apparaître un résultat négatif de 3516,96 €. Ce déficit, 2,2 % de notre budget, n'est pas très important mais la répétition des déficits ces dernières années (1705.71 € en 2007, 423 € en 2006), nous alerte sur la fragilité de notre équilibre budgétaire.

5. Analyse des comptes.

Notre équilibre financier est donc fragile. Si nos charges n'évoluent que peu, nos produits sont de plus en plus dépendants des dons (et de l'aide pour l'emploi aidé, difficulté à trouver des bailleurs de fonds pérennes...).

Du côté des dons nous n'avons pas la progression qui serait nécessaire pour l'équilibre. Or la recherche d'un nouveau donateur nous a coûté de plus en plus cher (tentatives d'élargir nos appels à des milieux moins sensibilisés). En 2008 nos campagnes n'auront pas été à la hauteur de nos espérances en termes de nouveaux donateurs et avec seulement 42 nouveaux donateurs, chaque nouveau donateur nous a coûté plus de 157 € en frais direct d'appel à la générosité.

6. Le budget prévisionnel 2009.

Nous avons envisagé de réduire progressivement la part des dons que nous affectons à notre fonctionnement en le passant de 25 % à 20 % dans un premier temps. Cela ne sera pas possible dans l'immédiat, si nous ne voulons pas prendre le risque de déséquilibrer notre budget qui est tendu.

Au niveau des charges nous ne prévoyons pas de grandes évolutions, sauf une petite revalorisation de la rémunération de notre salariée. Notre marge d'évolution se situe au niveau des frais d'appel à dons (impressions, encarts, mailling, ...). Mais moins nous dépensons, moins nous renouvelerons notre fichier de donateurs et moins nous avons de dons. Nous avons choisi cette année de centrer ces appels à dons sur les entreprises (un document spécifique, l'achat d'un fichier et un mailling), les particuliers avec la réédition du mini-guide sur les formations).

Pour les produits, nous espérons obtenir une aide de la Fondation de France de 5000 € et des « gros dons » pour le fonctionnement de 10000 €. Avec ces aides pour le fonctionnement, pour équilibrer notre budget nous pensions atteindre un total de 106 000 € de dons (de particuliers ou d'entreprises). Cela ne s'est pas avéré réaliste. Avec des objectifs de dons plus vraisemblables (soit 35000 € de dons de particuliers et 5000 € de dons d'entreprises pour cette première année), il nous restait à trouver 16500 € d'aides (subventions ou dons affectés au fonctionnement) pour équilibrer notre budget ! Si nous ne trouvons pas ces ressources, nous devons réduire nos dépenses pour les actions d'appels aux dons.

VIII) Rapport financier 2009

1. Compte de résultat et compte d'emploi-ressources 2009.

Le compte de résultat est présenté comme habituellement sous deux formes : la forme « classique » détaillé et le compte d'emploi annuel des ressources utilisé par les structures faisant appel à la générosité du public. Ce compte emploi-ressources fait apparaître

clairement les fonds affectés aux actions (les financements de projets pour 84 895 €), le coût de l'appel à la générosité (frais directs d'impressions et d'envois pour 11 790 €) et les frais de structure (35 828 €).

2. Les produits (169 204 €)

Les ventes d'agendas et de cartes restent modestes et ne permettent pas aujourd'hui de dégager une marge importante, néanmoins ces opérations s'équilibrent.

Les subventions pour le fonctionnement de Non-violence XXI restent indispensables pour équilibrer notre budget et pour mener des opérations de communication (impressions de dépliant, envois, ...).

Les dons reçus en 2009 sont de 44 356 €. Sur cette somme 7 500 € sont affecté directement, avec l'accord des donateurs, au fonctionnement. Sur le solde, 25% est affecté au fonctionnement, il reste donc 27 642 € de dons affectés pour les aides 2010 (A cette somme vient s'ajouter 4686 € correspondant à des aides attribuées en 2009 finalement non versées et au solde des différents fonds). Concernant les subventions des fondations pour redistribution ces fonds proviennent de Un Monde Par Tous.

Le fonctionnement de Non-Violence XXI est donc assuré à :

- 55% par les subventions (dont les aides à l'emploi)
- 22% les dons (prélèvement de 25 % avant redistribution),
- 16 % les dons affectés uniquement au fonctionnement,
- 6 % les ventes.

3) Les charges (164 842 €)

Les frais de fonctionnement de Non-Violence XXI (y compris les frais d'appel à la générosité) atteignent 47 618 €, soit 36 % de notre budget. Outre les frais de personnel (49% de ces frais de fonctionnement), les frais d'impression de documents et de photocopies, les frais de courriers (appels à dons, lettres aux donateurs, reçus fiscaux, ..), la location du bureau sont les principaux postes de dépenses.

Nos charges de structure sont relativement fixes. La partie variable de nos frais de fonctionnement est dans les frais d'appel à la générosité. Ainsi en 2009 nous avons fortement réduit les frais de campagne en ne faisant pas d'annonces ou d'insertions.

4) Le résultat

Pour l'année 2009 les comptes de l'association font apparaître un résultat positif de 4 363 €. Ce bénéfice, 2,5 % de notre budget rompt la répétition des déficits de ces dernières années (1781 € en 2005, 423 € en 2006, 9506 € en 2007 et 3513 € en 2008). Ce résultat excédentaire est le résultat d'une politique de vigilance sur les dépenses engagées et de recherche de subventions pour le fonctionnement (notamment la subvention du Sénat).

5) Analyse des comptes

Notre équilibre financier reste donc fragile. Si nos charges n'évoluent que peu, nos produits sont des dons uniquement affectés au fonctionnement et des subventions.

Du côté des dons nous n'avons pas la progression qui serait nécessaire pour l'équilibre. Or la recherche d'un nouveau donateur nous coûte de plus en plus cher (plus nous essayons d'élargir nos appels à des milieux moins sensibilisés). Signe de notre politique de prudence budgétaire pour 2009 nous avons encore une baisse du nombre de nouveaux donateurs